

Résumé de la vérification indépendante de la forêt Dryden – 2018

Cette vérification indépendante des forêts visait à évaluer la gestion de la forêt de Dryden entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2018, c'est-à-dire les trois dernières années de la phase I du plan de gestion forestière de 2011-2021 et les deux premières années de la phase II. La vérification portait également sur la planification des activités de la phase II et sur le rendement du titulaire du permis d'aménagement forestier durable (PAFD), Dryden Forest Management Company Ltd, une société de gestion forestière actionnaire (ci-après dénommée DFMC) et le bureau de district de Dryden du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF). Elle touchait aussi la mesure dans laquelle l'ensemble du MRNF s'est acquitté de ses responsabilités distinctes dans l'intendance de la forêt de Dryden.

Les vérificateurs ont inspecté les lieux pendant deux jours et ont interviewé des membres du comité local de citoyens (CLC), des représentants des communautés autochtones, des membres du personnel de DFMC, des titulaires d'un permis de ressources forestières sur la zone visée par le permis autre que DFMC, et du MRNF. Les activités examinées sur le terrain dépassaient de loin la taille minimale de l'échantillon de 10 % fixée dans le processus et le protocole des vérifications indépendantes des forêts.

Le CLC de Dryden regroupe des membres dévoués qui assument avec compétence leurs responsabilités en donnant des conseils au MRNF concernant la forêt. Le MRNF et DFMC fournissent un excellent soutien au comité, particulièrement en ce qui a trait à la grande qualité de leurs présentations.

Cette vérification a permis de tirer 14 conclusions qui indiquent à la fois des possibilités ou besoins d'améliorer certains aspects de la gestion forestière et des cas où les exigences du processus et du protocole des vérifications indépendantes des forêts n'ont pas été respectées. Ces conclusions ne signalent aucun dysfonctionnement grave qui menace la gestion de la forêt, pas plus qu'elles ne sont, même prises collectivement, révélatrices d'une mauvaise gestion forestière.

La plupart des conclusions portent sur des responsabilités qui sont assumées conjointement par DFMC et le MRNF ou qui relèvent uniquement de la responsabilité du MRNF. Aucun problème opérationnel grave n'a été décelé et n'a donné lieu à des conclusions. Parmi les conclusions tirées en matière de planification, mentionnons la nécessité d'améliorer certains objectifs du plan de gestion forestière (PGF) et la procédure d'approbation des révisions des calendriers de travail annuels, et de mieux traiter les modifications. Le rendement en matière de conformité au cours de la période de vérification a été très bon. Cependant, deux conclusions relatives à la conformité ont révélé le besoin d'un plus grand nombre d'inspections conjointes et la nécessité pour le MRNF d'améliorer la mise en œuvre de ses plans annuels de conformité. La vérification a également permis de tirer deux conclusions concernant les responsabilités du MRNF à l'égard de la mise à jour du permis d'aménagement forestier durable de la société. Les conclusions de cette vérification, peut-être les plus difficiles à aborder, portent sur les responsabilités des entités vérifiées envers l'interaction avec les communautés autochtones et l'aide à participer à la gestion forestière. Une conclusion attire l'attention sur les obstacles qui empêchent les communautés autochtones de participer de façon significative à la planification de la gestion forestière et la seconde attire l'attention sur les relations tendues entre le MRNF, DFMC et les communautés autochtones situées dans la forêt, qui se trouvent relativement près de Dryden.

Dans l'ensemble, nous avons constaté que les activités forestières étaient de très bonne qualité. L'utilisation du bois récolté était bonne, tout comme la gestion des rémanents et des débris de déchetage en bordure de route. Les pratiques sylvicoles appliquées dans les unités forestières où la récolte a eu lieu étaient appropriées et le succès des processus sylvicoles, comme en témoignent les résultats du sondage des zones en croissance libre, était élevé. De même, la qualité de la protection des valeurs non ligneuses était également bonne, comme en témoigne en partie le fort degré de conformité atteint.

La vérification consiste généralement à reconnaître les pratiques qui ont besoin d'être améliorées. Toutes les vérifications forestières ont permis de tirer des conclusions, et cette vérification n'est pas différente à cet égard. Malgré le nombre modéré de conclusions tirées de cette vérification, l'équipe de vérification souligne que, d'un point de vue opérationnel, la gestion forestière a été mise en œuvre à un niveau élevé. Les conclusions et les possibilités d'amélioration visaient surtout à améliorer la planification afin d'obtenir une qualité de gestion encore meilleure.

L'équipe de vérification conclut que la gestion de la forêt de Dryden était généralement conforme aux lois, aux règlements et aux politiques en vigueur pendant la période visée par la vérification et que la forêt était gérée conformément aux conditions du permis d'aménagement forestier durable n° 542444 détenu par Dryden Forest Management Company Ltd. Selon l'évaluation réalisée en vertu du processus et du protocole des vérifications indépendantes des forêts, la forêt est gérée conformément aux principes de gestion forestière durable.